



Dossier suivi par : Floriane MERCIER, Coordinatrice santé - coordination-sante@pays-stmalo.fr

Objet : Consultation pour un accompagnement coordonné des ESMS du Pays de Saint-Malo pour le déploiement de la loi EGalim et la promotion d'une alimentation favorable à la santé et à l'environnement

Saint-Malo, le 10 mars 2026

Madame, Monsieur,

Les Communautés du Pays de Saint-Malo procède à une consultation pour un accompagnement coordonné des Etablissements de Santé et Médico-Sociaux (ESMS) dans le cadre du déploiement de la loi EGalim et la promotion d'une alimentation favorable à la santé et à l'environnement.

Les objectifs de cette prestation sont les suivants :

- Réaliser un état des lieux qualitatif et quantitatif des ESMS du Pays de Saint-Malo et de leur état d'avancement vis-à-vis des objectifs EGalim
- Identifier les pratiques existantes et initiatives locales, les freins, leviers et besoins d'accompagnement des ESMS

L'offre la mieux-disante sera retenue sur la base des critères de choix suivants :

- Qualité technique et méthodologique : 60 %
- Prix : 40 %

Si vous êtes intéressé par cette consultation, je vous invite à nous faire parvenir votre offre détaillée **au plus tard le 16/04/2026 à 00h00 par mail** à l'adresse suivante : coordination-sante@pays-stmalo.fr et a.gspann@bretagneromantique.fr en copie.

Vous trouverez également en pièce-jointe le cahier des charges de cette prestation.

Les Communautés du Pays de Saint-Malo pourront procéder à une négociation à partir des offres reçues, mais se réserve également le droit d'attribuer la prestation sur la base des offres initiales.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Président,


Pierre-Yves MAHIEU